



INTRODUCTION À LA GRAMMAIRE DE L'ÉNONCIATION

Unité 4 : L'énoncé et la phrase

Dr. Simos P. Grammenidis

Professeur, Département de Langue et de Littérature
Françaises



Άδειες Χρήσης

- Το παρόν εκπαιδευτικό υλικό υπόκειται σε άδειες χρήσης Creative Commons.
- Για εκπαιδευτικό υλικό, όπως εικόνες, που υπόκειται σε άλλου τύπου άδειας χρήσης, η άδεια χρήσης αναφέρεται ρητώς.



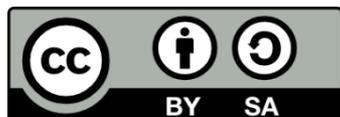
Χρηματοδότηση

- Το παρόν εκπαιδευτικό υλικό έχει αναπτυχθεί στα πλαίσια του εκπαιδευτικού έργου του διδάσκοντα.
- Το έργο «Ανοικτά Ακαδημαϊκά Μαθήματα στο Αριστοτέλειο Πανεπιστήμιο Θεσσαλονίκης» έχει χρηματοδοτήσει μόνο την αναδιαμόρφωση του εκπαιδευτικού υλικού.
- Το έργο υλοποιείται στο πλαίσιο του Επιχειρησιακού Προγράμματος «Εκπαίδευση και Δια Βίου Μάθηση» και συγχρηματοδοτείται από την Ευρωπαϊκή Ένωση (Ευρωπαϊκό Κοινωνικό Ταμείο) και από εθνικούς πόρους.





L'énoncé et la phrase.



Ευρωπαϊκή Ένωση
Ευρωπαϊκό Κοινωνικό Ταμείο



ΥΠΟΥΡΓΕΙΟ ΠΑΙΔΕΙΑΣ ΚΑΙ ΘΡΗΣΚΕΥΜΑΤΩΝ
ΕΙΔΙΚΗ ΥΠΗΡΕΣΙΑ ΔΙΑΧΕΙΡΙΣΗΣ

Με τη συγχρηματοδότηση της Ελλάδας και της Ευρωπαϊκής Ένωσης



ΕΣΠΑ
2007-2013
πρόγραμμα για την ανάπτυξη
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΩΝΙΚΟ ΤΑΜΕΙΟ

Sommaire

1. La notion de l'énoncé.
2. Phrase vs Énoncé.
3. Définition de la phrase.
4. Conclusion.
5. Bibliographie.



Objectif de l'unité

- Étudier la différence entre la phrase et l'énoncé.



La notion de l'énoncé (1)

- ❖ **Énoncé** = une réalité observable dans la pratique langagière d'un sujet parlant.
- ❖ C'est un événement, résultant d'un acte d'énonciation.
- ❖ Tout énoncé est unique.
- ❖ Il n'y a jamais deux énoncés identiques.

Exemple :

(a) Je viendrai demain.

- Chaque occurrence de (a) constitue un énoncé différent, puisque **je** ne renvoie pas toujours au même individu, ni **demain** au même jour.



La notion de l'énoncé (2)

- ❖ Énoncé = *l'objet linguistique qui résulte de l'utilisation individuelle de la langue.*
- ❖ Chaque énoncé comporte obligatoirement le *moi – ici – maintenant.*
 - **Ici** -> est relié à moi, c'est le lieu de moi.
 - **Maintenant** -> le temps où je suis, où je parle, mon maintenant.
- ❖ Chaque énoncé est supporté par un "**Je dis**« , p.ex. :
Je te permets de venir = (je dis).



La notion de l'énoncé (3)

- ❖ Tout énoncé est repéré directement ou indirectement par rapport à la situation d'énonciation où il est produit.
- ❖ Il est pris en charge par un énonciateur particulier.
- Il y a des énoncés qui peuvent être indépendants et détachés de leur situation d'énonciation d'origine. Une phrase définitoire comme

La Terre tourne autour du Soleil

ne semble prise en charge par aucun énonciateur particulier : le locuteur joue le rôle de porte-parole d'une vérité qui lui est extérieure.



La notion de l'énoncé (4)

❖ En règle générale, les formes linguistiques doivent être mises en relation avec la situation d'énonciation pour être complètement interprétées, comme dans l'énoncé :

Je reviendrai ici demain

où l'identification du locuteur représenté par *je* et la localisation temporelle ne sont accessibles qu'à partir de la situation.



La notion de l'énoncé (5)

❖ Le discours est toujours celui d'un sujet parlant qui, même s'il s'en cache, le marque de ses empreintes énonciatives comme dans l'énoncé suivant :

Viens ici demain.

- ✓ *Viens* indique le mode impératif et la « deuxième personne », celle qu'est le récepteur, ou allocutaire.
- ✓ *Demain* ne s'interprète que par rapport au temps où cet énoncé a été énoncé.
- ✓ *Ici* désigne le lieu de l'énonciation.
- Phrase impérative qui pose les relations du locuteur avec son (ses) allocutaires(s).
- Énoncé pleinement accessible que par ses relations avec l'acte de l'énonciation.



Interprétation de l'énoncé (1)

- ❖ Chaque énoncé est **porteur d'un sens stable**, celui qu'il a placé le locuteur.
- ❖ Ce sens serait celui qui déchiffre le destinataire, qui dispose du même code que le locuteur, puisqu'il parle la même langue.
- ❖ Dans cette conception de l'activité linguistique, le sens se trouverait en quelque sorte **inscrit dans l'énoncé**.
- ❖ Sa compréhension passerait par **une connaissance du lexique et de la grammaire de la langue**.
- ❖ Le contexte jouerait **un rôle périphérique** : il fournirait les données qui permettent d'élever les éventuelles ambiguïtés des énoncés.
- ❖ La réflexion contemporaine sur le langage a pris ses distances à l'égard d'une telle conception de l'interprétation des énoncés : le contexte n'est pas simplement placé autour d'un énoncé qui *conviendrait* un sens partiellement indéterminé, que le destinataire n'aurait plus qu'à préciser.



Interprétation de l'énoncé (2)

- ❖ Tout acte d'énonciation est en effet foncièrement **asymétrique** : celui qui interprète l'énoncé reconstruit son sens à partir d'indications données dans l'énoncé produit, mais rien ne garantit que ce qu'il *reconstruit coïncide avec les représentations de l'énonciateur*.
- ❖ Comprendre un énoncé, ce n'est pas seulement se reporter à une grammaire et à un dictionnaire; c'est mobiliser des savoirs très divers, faire des hypothèses, raisonner, en construisant un contexte qui n'est pas une donnée préétablie et stable.
- ❖ L'idée même d'un énoncé possédant un sens fixe hors contexte devient indéfendable.
- ❖ Cela ne veut pas dire, bien sûr, que les unités lexicales ne signifient rien *a priori*, mais hors contexte on ne peut pas parler véritablement du sens d'un énoncé.



Phrase vs Énoncé (1)

- ❖ Un énoncé se distingue d'une phrase bien formée.
- ❖ L'énoncé est différent de la phrase : un énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire, parfaitement abstrait hors situation.
- ❖ Une phrase doit être bien formée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, alors qu'un énoncé peut être une phrase incomplète (Ah, partir..., Ciel ! Mon mari...).



Phrase vs Énoncé (2)

- ❖ Une phrase est un type de combinaison d'unités de la langue qui, actualisé par un sujet dans un acte d'énonciation, peut constituer un énoncé.
- ❖ Une phrase est un schéma inscrit dans le code de la langue, tandis qu'un énoncé est un objet, correspondant plus au moins à ce schéma.
- ❖ La phrase est une suite grammaticale détachée de toute situation.



Phrase vs Énoncé (3)

Exemples :

- 1. « *Mon tailleur sont riche » -> **phrase non grammaticale.**
 - 2. « Mon tailleur est riche » (hors contexte) -> **phrase grammaticale**, mais on imagine mal dans quel contexte on pourrait la prononcer.
 - 3. « J'ai un tailleur qui est très riche » -> **énoncé.**
-
- 1. « Un grand arbre est devant ma maison » -> **phrase non grammaticale.**
 - 2. « Il y a un grand arbre devant ma maison » -> **phrase grammaticale.**
 - 3. « J'ai un grand arbre devant ma maison » -> **énoncé.**



Définition de la phrase

- ❖ **La phrase** = un ensemble de mots qui n'est pas ancré dans une situation de communication.
- ❖ Elle ne dépend pas de la situation d'énonciation, « *elle dépend de la grammaire ; elle désigne une manière de structurer un ensemble de mots ayant un sens* ».
- ❖ Elle suppose l'agencement d'éléments selon des règles syntaxiques, mais sans insertion dans un contexte de communication, p.ex. :

Le train arrive.

Jean adore les chocolats.



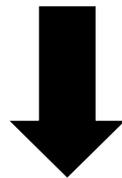
Définition de l'énoncé (1)

- ❖ Un énoncé suppose son insertion dans un contexte de communication.
- ❖ Il peut compter un mot, une phrase ou plusieurs phrases.
- ❖ Il est concret, réellement dit ou écrit par quelqu'un dans une situation particulière.
- ❖ L'énoncé est donc **unique**, comme dans les exemples :
Tiens, c'est le train qui arrive.
Les chocolats ! Jean les adore.
- ❖ L'énoncé est soutenu par les coordonnées énonciatives **MOI – ICI – MAINTENANT.**



Définition de l'énoncé (2)

- ❖ Deux sujets en interrelation de production et de reconnaissance lors d'un acte de communication.
- ❖ Situer une phrase dans un temps, un espace, avoir des paramètres qui permettent la compréhension.



Les énoncés opèrent la conversion de la langue en discours par un énonciateur.



Définition de l'énoncé (3)

- ❖ La grammaire traditionnelle décrit les différents types de phrases d'une langue.
- ❖ La description des énoncés ne relève pas exclusivement de la compétence des grammairiens ; elle fait intervenir l'histoire des sujets parlants.
- Énoncé = événement lié aux motivations de l'énonciateur, à la situation dans laquelle il se produit, à diverses conventions sociales ➡ **La description d'un énoncé déborde largement de la phrase, qui n'en tient que l'aspect strictement linguistique.**



Valeurs de l'énoncé (1)

- ❖ On donne à « énoncé » diverses valeurs, selon les oppositions dans lesquelles on le fait entrer :
- On oppose à **énonciation** comme le ***produit à l'acte de production*** ; dans cette perspective l'énoncé est la trace verbale de cet événement qu'est l'énonciation. Ici, la taille de l'énoncé n'a aucune importance : il peut s'agir de quelques mots ou d'un livre entier.
- Certains linguistes définissent l'énoncé comme ***l'unité élémentaire de la communication verbale***, une suite douée de sens et syntaxiquement complète ; ainsi « *Léon est malade* », « *Oh !* », « *Quelle fille !* », « *Paul !* » etc., seront autant d'énoncés de types distincts.
- D'autres opposent la ***phrase***, qui est considérée hors de tout contexte, à la multitude d'***énoncés*** qui lui correspondent selon la variété des contextes où cette phrase peut figurer.



Valeurs de l'énoncé (2)

- On emploie aussi « énoncé » pour désigner une séquence verbale qui forme une unité de communication complète **relevant d'un genre de discours déterminé** : un bulletin météorologique, un roman, un article de journal, etc. sont alors autant d'énoncés.
- Il existe des énoncés très courts (graffitis, proverbe...), d'autres très longs (une tragédie, une conférence...).
- Un énoncé est rapporté à la visée communicative de son genre de discours (un journal télévisé vise à informer de l'actualité, une publicité à persuader un consommateur, etc.).
- Ici, « énoncé » possède donc une valeur à peu près équivalente à celle de « texte ».
- « Texte » s'emploie également avec une valeur plus précise, quand il s'agit d'appréhender l'énoncé **comme formant un tout, comme constituant une totalité cohérente**.



Conclusion

- **L'énoncé** est **concret**, réellement dit ou écrit par quelqu'un dans une situation particulière. L'énoncé est donc **unique**.
- **La phrase** est un ensemble de mots qui n'est pas ancré dans une situation de communication, elle ne dépend pas de la situation d'énonciation, elle dépend de la grammaire ; elle désigne une manière de structurer un ensemble de mots ayant un sens.



Bibliographie

- Benveniste Emile, (1996, t1, 1974, t2), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Culioli Antoine, (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
- Lévy Maurice, (2000), *Grammaire de français. Approche énonciative*, Paris : Ophrys.
- Maingueneau Dominique, (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- Maingueneau Dominique, (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- Perret Michèle, (1994), *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris : Nathan.
- Νενοπούλου Τώνια, (2006), *Εκφώνηση, Γλωσσικές διεργασίες και Μετάφραση*, Θεσσαλονίκη: University Studio Press.



Σημείωμα Αναφοράς

Copyright: Αριστοτέλειο Πανεπιστήμιο Θεσσαλονίκης, Συμεών Γραμμενίδης.
« Introduction à la Grammaire d'Énonciation. L'énoncé et la phrase ». Έκδοση:
1.0. Θεσσαλονίκη 2014. Διαθέσιμο από τη δικτυακή διεύθυνση:
<http://eclass.auth.gr/courses/OCRS213/>



Σημείωμα Αδειοδότησης

Το παρόν υλικό διατίθεται με τους όρους της άδειας χρήσης Creative Commons Αναφορά - Παρόμοια Διανομή [1] ή μεταγενέστερη, Διεθνής Έκδοση. Εξαιρούνται τα αυτοτελή έργα τρίτων π.χ. φωτογραφίες, διαγράμματα κ.λ.π., τα οποία εμπεριέχονται σε αυτό και τα οποία αναφέρονται μαζί με τους όρους χρήσης τους στο «Σημείωμα Χρήσης Έργων Τρίτων».



Ο δικαιούχος μπορεί να παρέχει στον αδειοδόχο ξεχωριστή άδεια να χρησιμοποιεί το έργο για εμπορική χρήση, εφόσον αυτό του ζητηθεί.

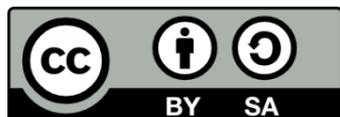
[1] <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>





Fin de l'unité

Επεξεργασία: <Βασιλική Φούφη>
Θεσσαλονίκη, <Εαρινό Εξάμηνο 2013-2014>



Ευρωπαϊκή Ένωση
Ευρωπαϊκό Κοινωνικό Ταμείο



ΥΠΟΥΡΓΕΙΟ ΠΑΙΔΕΙΑΣ ΚΑΙ ΘΡΗΣΚΕΥΜΑΤΩΝ
ΕΙΔΙΚΗ ΥΠΗΡΕΣΙΑ ΔΙΑΧΕΙΡΙΣΗΣ

Με τη συγχρηματοδότηση της Ελλάδας και της Ευρωπαϊκής Ένωσης



ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΩΝΙΚΟ ΤΑΜΕΙΟ



ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΕΙΟ
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ
ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ

Σημειώματα

Διατήρηση Σημειωμάτων

Οποιαδήποτε αναπαραγωγή ή διασκευή του υλικού θα πρέπει να συμπεριλαμβάνει:

- το Σημείωμα Αναφοράς
- το Σημείωμα Αδειοδότησης
- τη δήλωση Διατήρησης Σημειωμάτων
- το Σημείωμα Χρήσης Έργων Τρίτων (εφόσον υπάρχει)

μαζί με τους συνοδευόμενους υπερσυνδέσμους.

